

CPS – 250124

UNIVERSITÉ DE MONCTON

COMITÉ DES PROGRAMMES DU CYCLE SUPÉRIEURS

Réunion du 24 janvier 2025

À distance – Microsoft Teams

PRÉSENCES :

Francis LeBlanc	Michel T. Léger
Gilles Roy (Président)	Philippe Volpé
Guillaume Fortin	Pier Jr Morin
Jo-Annie Ouellette	Rita Khoury, secrétaire
Lambert Giner	Sophie Drouin-Rousseau
Manon LeBlanc	Yahia Djaoued

PERSONNES EXCUSÉE

Benoit Doyon-Gosselin
Marie-Michelle Roy
Marie-Pier Mazerolle
Samuel Jean Baptiste
Stéphanie Wheaton

1. Ouverture de la réunion

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 13 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

R :01-CPS250124

Sophie Drouin-Rousseau, appuyée de Philippe Volpé, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté ».

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

3. Adoption du procès-verbal du CPS-240527

R:02-CPS250124

Lambert Giner, appuyé de Francis LeBlanc, propose :

« Que le procès-verbal soit adopté ».

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

4. Projet de modifications aux programmes de 2e cycle en administration publique et en gestion des services de santé.

Le président du Comité rappelle que les modifications proposées dans le cadre de ce projet, découlent de l'évaluation des programmes menée en 2020 et concernent sept programmes de 2e cycle en GSS et AP dont : Maîtrise en administration publique, Maîtrise en administration publique-Juris Doctor, Diplôme d'études supérieures en administration publique, Certificat de deuxième cycle en administration publique, Maîtrise en gestion des services de santé, Diplôme d'études supérieures en gestion des services de santé et Certificat de deuxième cycle en gestion des services de santé ».

Les principaux changements incluent :

- Création de 24 nouveaux cours ADPU ou ADSA ainsi que certain cours double siglés, abolition de 27 cours et modification de 19 cours existants.
- Réduction du nombre de cours obligatoires et augmentation du nombre de cours optionnels afin de donner plus de flexibilité aux personnes étudiantes.

- Réduction des préalables et conditions d'admission moins restrictives, en particulier pour les programmes liés à la santé.
- Actualisation des titres et contenus de plusieurs cours pour mieux refléter les attentes des personnes étudiantes et du marché du travail.

Retour de la faculté sur les commentaires du CPS :

Ci-dessous le retour de la faculté à la suite des commentaires envoyés par les membres du CPS lors de la dernière réunion :

- **Abolition du préalable STAT2653** : La faculté précise que ce préalable n'était pas essentiel à la réussite des programmes et limitait le recrutement, notamment à l'international.
- **Titre du cours ADPU6032 (Gestion des ressources humaines)** : Il a été jugé préférable de conserver le titre initial, la nouvelle suggestion impliquant des notions non pertinentes pour ce cours.
- **Ajustement des objectifs de cours** : La faculté a apporté des ajustements aux objectifs des cours en réponse aux commentaires reçus.

Les membres du Comité échangent sur les rétroactions reçues. Concernant l'abolition du préalable en statistique, après examen des documents et des cours concernés, il est jugé que ce préalable n'était pas nécessaire et que sa suppression est justifiée. Une remarque est également faite sur l'offre des cours à distance, soulignant l'importance d'indiquer clairement dans les formulaires CPR, si les nouveaux cours peuvent être offerts à distance, afin d'éviter des retards dans leur mise en place. Il est convenu que cette précision sera ajoutée sans nécessiter un renvoi du dossier à la faculté. Enfin, les modifications apportées aux objectifs d'apprentissage sont jugées pertinentes et bénéfiques.

R :03-CPS250124

Sophie Drouin-Rousseau, appuyée de Francis LeBlanc, propose :

*« Que le CPS accepte les modifications proposées au **certificat de deuxième cycle en administration publique**.*

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

R :04-CPS250124

Manon LeBlanc, appuyée de Jo-Annie Ouellette, propose :

*« Que le CPS accepte les modifications proposées au **certificat de deuxième cycle en gestion des services de santé**.*

Vote sur R04 unanime ADOPTÉE

R :05-CPS250124

Philippe Volpé, appuyé de Pier Jr Morin, propose :

*« Que le CPS recommande au Sénat académique les modifications proposées au **diplôme d'études supérieures en administration publique.** »*

Vote sur R05 unanime ADOPTÉE

R :06-CPS250124

Michel T. Léger, appuyé de Sophie Drouin-Rousseau, propose :

*« Que le CPS recommande au Sénat académique les modifications proposées à **la maîtrise en administration publique (M.A.P.)**.*

Vote sur R06 unanime ADOPTÉE

R :07-CPS250124

Francis LeBlanc, appuyé de Sophie Drouin-Rousseau, propose :

*« Que le CPS recommande au Sénat académique les modifications proposées au **diplôme d'études supérieures en gestion des services de santé.***

Vote sur R07 unanime ADOPTÉE

R :08-CPS250124

Philippe Volpé, appuyé de Manon LeBlanc, propose :

*« Que le CPS recommande au Sénat académique les modifications proposées au **programme combiné de Juris Doctor – Maîtrise en administration publique (J.D.-M.A.P.)**.*

Vote sur R08 unanime ADOPTÉE

R :09-CPS250124

Francis LeBlanc, appuyé de Guillaume Fortin, propose :

« Que le CPS recommande au Sénat académique les modifications proposées à la maîtrise en gestion des services de santé (M.G.S.S.). »

Vote sur R09 unanime ADOPTÉE

R :10-CPS250124

Sophie Drouin-Rousseau, appuyée de Francis LeBlanc, propose :

« Que le CPS recommande au Sénat académique les modifications proposées aux conditions d'admission pour les programmes de deuxième cycle en GSS et AP : Maîtrise en administration publique, Maîtrise en administration publique-Juris Doctor, Diplôme d'études supérieures en administration publique, Certificat de deuxième cycle en administration publique, Maîtrise en gestion des services de santé, Diplôme d'études supérieures en gestion des services de santé et Certificat de deuxième cycle en gestion des services de santé ».

Vote sur R10 unanime ADOPTÉE

R :11-CPS250124

Jo-Annie Ouellette, appuyée de Francis LeBlanc, propose :

« Que le CPS adopte la création des 24 cours siglés ADPU ou ADSA (ou ADPU/ADSA) Sous réserve d'une modification mineure : dans les formulaires CPR-4, la méthode de prestation des cours ne comprend actuellement que « Enseignement théorique » sans inclure l'option « à distance ». Il convient d'ajouter cette précision aux formulaires CPR-4 ».

Cours créés

ADPU/ADSA6012	Gestion du changement
ADPU/ADSA6566	Théories des organisations
ADPU/ADSA6945	Projet de recherche
ADPU6032	GRH comparée
ADPU6111	Principes et enjeux de l'AP
ADPU6222	Politiques publiques

ADPU6313	Enjeux actuels (Cours à contenu variable)
ADPU6320	Réformes et innovations (Cours à contenu variable)
ADPU6440	Gouvernance locale
ADPU6453	Gouvernance climatique et pol.
ADPU6460	Gouvernance autochtone
ADPU6680	Participation publique
ADSA6023	Compétences de gestion
ADSA6050	Gestion stratégique
ADSA6330	Politiques en santé
ADSA6340	Services en santé primaire
ADSA6350	Santé mondiale
ADSA6360	Santé des populations
ADSA6410	Éthique et gestion de la santé
ADSA6413	Qualité et sécurité
ADSA6530	Enjeux politiques en santé
ADSA6610	Santé numérique
ADSA6850	Pratiques et données probantes
ADSA6920	Lectures dirigées

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

R :12-CPS250124

Francis LeBlanc, appuyé de Guillaume Fortin, propose :

« Que le CPS accepte la modification des 19 cours siglés ADPU ou ADSA ».

Cours modifiés

ADPU6000	Gestion publique
ADPU6020	Budgétisation publique
ADPU6030	Gestion ressources humaines
ADPU6031	Compétences interpersonnelles
ADPU/ADSA6050	Gestion stratégique
ADPU6110	Administration municipale
ADPU6410	Évaluation des programmes
ADPU6420	Gouvernance et minorités
ADPU6550	Interventions et recherches
ADPU6710	Administration et société
ADPU6730	Rel. Intergouvernementales
ADPU6810	Adm. publique internationale
ADPU6920	Lectures dirigées
ADPU6930	Stage
ADSA6600	Épidémiologie
ADSA6750	Leadership

ADSA6900
ADSA6950

Stage
Projet d'intégration

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

R :13-CPS250124

Francis LeBlanc, appuyé de Philippe Volpé, propose :

« Que le CPS adopte l'abolition des 27 cours siglés ADPU ou ADSA). »

Cours abolis

ADPU6010	Gestionnaire et changement
ADPU6035	Sém. en ressources humaines
ADPU6060	Pouvoir, conflits et adm. pub.
ADPU6070	Prat. de gest. Contemporaines
ADPU6080	Env. et structure de l'AP
ADPU6155	Sém. sur les adm. provinciales
ADPU6200	Économie du secteur public I
ADPU6300	Droit administratif
ADPU6400	Formulation des politiques
ADPU6455	Sém. en politiques publiques
ADPU6540	Éthique et organisations
ADPU6560	Théories en org. publ.
ADPU6720	Réforme et tendances nouvelles
ADPU6740	Nouveaux défis
ADPU6800	Adm. publique comparée
ADPU6940	Projet de recherche
ADSA6011	Gestion du risque
ADSA6033	Gestion des ressources profes.
ADSA6220	Économie de la santé
ADSA6310	Éthique et adm. de la santé
ADSA6430	Enjeux pol. et adm. en santé
ADSA6435	Sém. en gestion de la santé
ADSA6580	Technologies et santé
ADSA6630	Servic. de santé communautaire
ADSA6650	Sociologie de la santé
ADSA6805	Systèmes de santé comparés
ADSA6910	Proj. de recherche en santé

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

R :14-CPS250124

Manon LeBlanc, appuyée de Francis LeBlanc, propose :

« Que le CPS accepte les modifications à la banque de cours ADPU et à la banque de cours ADSA). »

Vote sur R14 unanime ADOPTÉE

5. Création des cours MATH6013/6023 et modifications au programme de maîtrise en mathématiques

Deux nouveaux cours sont proposés pour la maîtrise en mathématiques :

MATH6013 : Analyse numérique matricielle

MATH6023 : Mesure et intégration

Ces cours visent à offrir des options additionnelles aux personnes étudiantes et répondent aux recommandations issues de la dernière évaluation des programmes.

Modifications suggérées :

- Suppression de la mention « tel que MATLAB » dans les résultats d'apprentissage pour éviter toute restriction.
- Ajout de flexibilité dans les résultats d'apprentissage généraux en évitant les énumérations précises.
- Vérification des résultats d'apprentissage spécifiques, car certains utilisent des verbes généraux sans objectifs définis.

Corrections de coquilles relevées :

« Rayon spectrale » doit être « Rayon spectral ».

« Factorisation de Cholesky » doit s'écrire avec un « Y ».

« Espaces LP » : le P doit être en exposant et pas en indice.

R :15-CPS250124

Philippe Volpé, appuyé de Pier Jr Morin, propose :

*« Que le CPS adopte la création des deux cours de mathématiques **MATH6013 Analyse numérique matricielle et MATH6023 Mesure et intégration**, sous réserve des modifications mineures citées ci-dessus ».*

Vote sur R15 unanime ADOPTÉE

R :16-CPS250124

Francis LeBlanc, appuyé de Michel T. Léger, propose :

« Que le CPS accepte la modification au profil du programme de maîtrise en mathématiques ».

Vote sur R16 unanime ADOPTÉE

6. Affaires nouvelles

7. Prochaine réunion: 02 mai 2025 à 9h00.

8. Clôture de la réunion à 14 h 05.